

Pour le prochain mandat municipal

REFUSONS LA POLITIQUE ACTUELLE DE BETONNAGE

Démolition du Bistro de Chaville



AVANT



APRÈS

- Un recours administratif a été déposé contre le permis de construire, par l'Association Chaville Parc Lefebvre.
- La validation définitive de ce permis n'interviendra donc qu'après les élections municipales. Il est encore temps d'arrêter ce projet à la condition de ne pas se tromper le 15 mars prochain.

Dernière minute

Le candidat Jean-Jacques GUILLET annonce à la page 4 de son programme : «aucun projet immobilier ne sera réalisé à Alexis Maneyrol».

- Alors pourquoi avoir fait adopter une autorisation d'urbanisme pour 43 logements avec le promoteur COGEDIM, au conseil municipal du 7 octobre 2019 ?
- S'il avait honnêtement changé d'avis, pourquoi n'a-t-il pas fait voter en Conseil municipal du 24 février le retrait de ces délibérations ?

Bulletin d'adhésion à l'association AGIR pour Chaville

Jesoussigné(e) Nom: _____ Prénom: _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

adhère à AGIR pour Chaville pour l'année 2020 en qualité de (*merci de cocher la case utile*)

Membre individuel (30€)

Couple (45€)

Etudiant ou Chômeur (9€)

et joins au présent coupon un chèque du montant indiqué, à l'ordre d'AGIR pour Chaville.

Chaville, le _____ Signature : _____

Merci de retourner ce coupon à Frédéric Steengracht - 31 rue Albert Perdreaux - 92370 CHAVILLE

Agir pour Chaville est une association citoyenne indépendante, qui ne dépend que de ses adhérents. Elle n'a aucun financement politique ou public.

La dure vie des espaces verts



Action «Adopte un arbre» afin de sensibiliser les élus sur l'importance du végétal en ville.

Abattage des arbres de l'avenue Salengro

- Le 15 avril 2019, le Maire-sortant approuve en Conseil municipal « le projet de requalification de l'avenue Salengro, la RD910 », avec l'abattage de tous les arbres (soit 284).
- Devant le tôle général, il organise le 21 octobre une mascarade de conseil municipal qui tente de nous faire croire à un rétropédalage...
- A l'issue de l'enquête publique en décembre 2019, le commissaire enquêteur concède à sauver 92 arbres à peine.
- Pas de réaction du Maire-sortant.

Vente des espaces verts des tours du Doisu

- La ville vient de vendre au bailleur *Hauts-de-Seine Habitat* les jardins qui bordent les tours du DOISU (décision du Maire-sortant au Conseil municipal du 24 février).

- Ce sont 7 745 m2 d'espaces verts qui sont bradés pour 387 250 €. Encore du patrimoine municipal liquidé. Aucune raison n'a été donnée si ce n'est l'échec de la ville et de GPSO à entretenir ce terrain sérieusement.

- Quand on constate l'état de propreté douteuse de cet ensemble d'immeubles gérés par Hauts-de-Seine Habitat, c'est très inquiétant pour les habitants.

- Thierry Besançon – conseiller municipal du Groupe Agir Ensemble, a dénoncé en conseil «**l'inacceptable abandon par la commune de ce quartier**».



Bitume et nouveaux immeubles gare Rive Droite

Pour faire place aux futurs immeubles du programme Bouygues Immobilier, le parking de la gare Rive droite est démenagé en haut de la rue Carnot :

- Deux pavillons ont été démolis à cet effet.
- 1000 m2 de bitume ont été décidés par la municipalité. Encore un magnifique ilot de chaleur en perspective. Et pourtant, il sera lui aussi démolé dans 3 ans, pour laisser place à des immeubles en bordure de forêt.
- **Un revêtement plus perméable et provisoire aurait été préférable.**